

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 50348

Numéro SIREN : 413 989 310

Nom ou dénomination : ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2019 sous le numéro de dépôt 1097

Greffes du tribunal de commerce de COMPIEGNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 04/03/2019

Numéro de dépôt : 2019/1097

Déposant :

Nom/dénomination : ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 413 989 310

N° gestion : 1997 B 50348



BILAN - ACTIF

EXEMPLAIRE GREFFIER

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ACTIF



	Valeurs nettes au 30/09/18	Valeurs nettes au 30/09/17	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 666	1 038	1 628	157
Fonds commercial (1)	499 445	499 445		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	84 591	50 717	33 874	67
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 743	3 679	2 064	56
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	592 445	554 879	37 566	7
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)	54 000	50 000	4 000	8
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	60	1 722	-1 662	-97
Créances (3)				
Clients (3)	424 005	421 141	2 864	1
Clients douteux, litigieux (3)	179 504	188 315	-8 811	-5
Provisions pour dépréciations des clients	-149 774	-157 049	7 276	5
Clients Factures à établir (3)	16 752		16 752	
Personnel et comptes rattachés (3)		30	-30	-100
Créances fiscales et sociales (3)	65 419	75 675	-10 256	-14
Autres créances (3)				
Débiteurs divers (3)	12 060	200	11 860	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	100 000	100 000		
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	259 779	237 401	22 379	9
Charges constatées d'avance(3)	26 520	28 874	-2 354	-8
TOTAL ACTIF CIRCULANT	988 324	946 308	42 016	4
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 580 769	1 501 187	79 582	5

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN - PASSIF

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PASSIF	Valeurs au 30/09/18	Valeurs au 30/09/17	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	150 000	150 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	15 000	15 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	243 407	234 681	8 726	4
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	182 124	158 726	23 398	15
SITUATION NETTE	590 531	558 408	32 124	6
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	590 531	558 407	32 124	6
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	111 845	162 767	-50 922	-31
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	81 277	56 170	25 107	45
Avances et acptes recus sur cdes en cours	5 688	5 851	-163	-3
Fournisseurs	33 951	31 116	2 835	9
Fournisseurs, factures non parvenues	1 219	216	1 003	464
Dettes fiscales et sociales	328 773	302 319	26 454	9
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	11 485	2 340	9 144	391
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	416 000	382 000	34 000	9
TOTAL DETTES	990 238	942 780	47 458	5
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 580 769	1 501 187	79 582	5
(1) Dont à plus d'un an	70 194	117 696		
(1) Dont à moins d'un an	914 356	825 084		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques		65		
(3) Dont emprunts participatifs				



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Du 01/10/17 Au 30/09/18	% CA	Du 01/10/16 Au 30/09/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 260		840		420	50
Production vendue (biens et services)	1 684 680	100	1 545 211	100	139 470	9
Montant net du chiffre d'affaires	1 685 940	100	1 546 051	100	139 890	9
Production stockée	4 000		-16 089	-1	20 089	-125
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	6 018		2 480		3 538	143
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	40 895	2	23 372	2	17 524	75
Autres produits	31		14		17	128
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 736 884	103	1 555 827	101	181 057	12
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	3 203		2 469		734	30
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	237 173	14	212 301	14	24 872	12
Impôts, taxes et versements assimilés	29 841	2	24 756	2	5 085	21
Salaires et traitements	912 401	54	830 197	54	82 204	10
Charges sociales	235 730	14	202 945	13	32 785	16
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	18 722	1	19 863	1	-1 141	-6
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	25 736	2	15 829	1	9 907	63
Dotations aux provisions						
Autres charges	81		88		-7	-8
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 462 887	87	1 308 448	85	154 440	12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	273 997	16	247 379	16	26 618	11
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ALata Expertise Comptable

7/67



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Du 01/10/17 Au 30/09/18	% CA	Du 01/10/16 Au 30/09/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	3 725		3 725			
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3 725		3 725			
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 547		4 161		-1 614	-39
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	2 547		4 161		-1 614	-39
RÉSULTAT FINANCIER	1 178		-436		1 614	-370
RÉSULTAT COURANT avant impôts	275 175	16	246 944	16	28 232	11
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	1 119		2 015		-895	-44
Sur opérations en capital			1 000		-1 000	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 119		3 015		-1 895	-63
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	35 410	2	43 023	3	-7 613	-18
Sur opérations en capital			1 000		-1 000	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	35 410	2	44 023	3	-8 613	-20
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-34 290	-2	-41 009	-3	6 718	-16
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	58 761	3	47 209	3	11 552	24
TOTAL DES PRODUITS	1 741 728	103	1 562 567	101	179 162	11
TOTAL DES CHARGES	1 559 604	93	1 403 841	91	155 764	11
Bénéfice ou Perte	182 124	11	158 726	10	23 398	15

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ALata Expertise Comptable

8/67



ANNEXE COMPTABLE



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|---------------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 10 ans |
| - Matériels et outillages | 3 à 5 ans ans |

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	538 751	2 470
	Terrains			
	Constructions			
CORPORELLES	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		40 459	30 061
	Autres immos corporelles			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique		121 114	21 694
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	161 573	51 754
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières		3 679	3 364
		TOTAL	3 679	3 364
		TOTAL GENERAL	704 004	57 588

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		541 221	
	Terrains				
	Sur sol propre				
CORPORELLES	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers			70 520	
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier		26 017	116 790	
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	26 017	187 310	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières		1 300	5 743	
		TOTAL	1 300	5 743	
		TOTAL GENERAL	27 317	734 274	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	38 268	842		39 110
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Inst. générales agencem. amén.		25 723	4 302		30 024
Autres immob. corporelles					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		85 134	13 578	26 017	72 695
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	110 856	17 880	26 017	102 719
	TOTAL GENERAL	149 125	18 722	26 017	141 829

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		25 736	33 012		
financières					
exceptionnelles					



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 743	-	5 743
	Clients douteux ou litigieux	179 504		179 504
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	440 757	440 757	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	31 984	31 984	
	Etat & autres	3 930	3 930	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	29 505	29 505	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	12 060	12 060	
	Charges constatées d'avance	26 520	26 520	
TOTAUX		730 002	544 755	185 247
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
		- Prêts accordés en cours d'exercice		
	des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	26 520
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	26 520

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	16 752
Autres créances	41 565
Disponibilités	25 866
TOTAL	84 183



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	111 845	41 651	70 194	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	35 170	35 170		
Personnel & comptes rattachés	114 680	114 680		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	78 655	78 655		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	120 804	120 804		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	14 633	14 633		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	81 277	81 277		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	11 485	11 485		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	416 000	416 000		
TOTAUX	984 550	914 356	70 194	

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	416 000
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	416 000

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 010
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 219
Dettes fiscales et sociales	171 514
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 950
TOTAL DES CHARGES À PAYER	182 692



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2018, le CICE s'élève à 42 867 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.



Désignation de l'entreprise : <u>SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>16 avenue Bergoide 60550 VERNEUIL EN HALATTE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4139893100011</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>30/09/2018</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de développement*	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	39 110 2 666		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	499 445		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	102 719 84 591		
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	5 743		
TOTAL (II)		BJ	BK	734 274 141 829 592 445		
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ	54 000		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	60		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	149 774 470 487		
	Autres créances (3)	BZ	CA	77 478		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	100 000		
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	CG	259 779		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	26 520		
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 138 098 149 774 988 324		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	1 872 372 291 603 1 580 769		
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
	Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLENéant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	243 407
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	182 124
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	590 531
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	111 845
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	81 277
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	5 688
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	35 170
	Dettes fiscales et sociales	DY	328 773
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	11 485
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	416 000
	TOTAL (IV)	EC	990 238
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 580 769
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1F	914 356
		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

Exercice N

France

Exportations et livraisons intracommunautaires

Total

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *

FA

1 260

FB

FC

1 260

Production vendue

biens *

FD

FE

FF

services *

FG

1 684 680

FH

FI

1 684 680

Chiffres d'affaires nets *

FJ

1 685 940

FK

FL

1 685 940

Production stockée *

FM

4 000

Production immobilisée *

FN

Subventions d'exploitation

FO

6 018

Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)

FP

40 895

Autres Produits (1) (11)

FQ

31

Total des produits d'exploitation (2) (I)

FR

1 736 884

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises (y compris droits de douane) *

FS

3 203

Variation de stock (marchandises) *

FT

Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *

FU

Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *

FV

Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *

FW

237 173

Impôts, taxes et versements assimilés *

FX

29 841

Salaires et traitements *

FY

912 401

Charges sociales (10)

FZ

235 730

DOTATIONS D'EXPLOITATION

Sur immobilisations

- dotations aux amortissements *

- dotations aux provisions

GA

18 722

Sur actif circulant : dotations aux provisions*

GB

Pour risques et charges : dotations aux provisions

GC

25 736

Autres charges (12)

GD

GE

81

Total des charges d'exploitation (4) (II)

GF

1 462 887

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

GG

273 997

Opérations en commun

Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)

GH

Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)

GI

PRODUITS FINANCIERS

Produits financiers de participations (5)

GJ

3 725

Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)

GK

Autres intérêts et produits assimilés (5)

GL

Reprises sur provisions et transferts de charges

GM

Différences positives de change

GN

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

GO

Total des produits financiers (V)

GP

3 725

CHARGES FINANCIÈRES

Dotations financières aux amortissements et provisions *

GQ

Intérêts et charges assimilées (6)

GR

2 547

Différences négatives de change

GS

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

GT

Total des charges financières (VI)

GU

2 547

2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)

GV

1 178

3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)

GW

275 175

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Copie certifiée conforme

AC / 04/03/2019 18:15:06

N° de dépôt - 2019/1097 / 413989310

Page 20 sur 39

Désignation de l'entreprise <u>SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 119
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 119
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	35 410
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	35 410
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-34 290
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	58 761
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 741 728
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 559 604
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	182 124
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	IK	
	(9) Dont transferts de charges	IX	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RC	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	RD	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A1	7 884
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A2	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
REGULARISATION COMPTE DE TIERS		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CREANCE IRRECOURABLE		1 022	1 120
AMENDE ET PENALITE		34 352	
		35	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



(Ne pas reporter le montant des centimes)*

I ER EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise										SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE										Néant ☐ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations											
										1				2				3							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I								CZ				D8				D9							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II								KD	538 751			KE				KF	2 470						
CORPORELLES	Terrains								KG				KH				KI								
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants		L9			KJ				KK				KL									
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants		M1			KM				KN				KO									
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants		M2			KP				KQ				KR								
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants		M3			KS				KT				KU								
		Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV	40 459			KW				KX	30 061						
		Matériel de transport *								KY				KZ				LA							
	Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	121 114			LC				LD	21 694							
	Emballages récupérables et divers *								LE				LF				LG								
	Immobilisations corporelles en cours								LH				LI				LJ								
	Avances et acomptes								LK				LL				LM								
	TOTAL III								LN	161 573			LO				LP	51 754							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G				8M				8T								
	Autres participations								8U				8V				8W								
	Autres titres immobilisés								1P				1R				1S								
	Prêts et autres immobilisations financières								1T	3 679			1U				1V	3 364							
	TOTAL IV								1Q	3 679			1R				1S	3 364							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	704 004			ØH				ØJ	57 588								
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
										par virements de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				3				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I								IN				CØ				DØ				D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II								IO				LV				LW	541 221			IX			
CORPORELLES	Terrains								IP				LX				LY				LZ				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants		IQ			MA				MB				MC									
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants		IR			MD				ME				MF									
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	[Dont Composants		IS			MG				MH				MI									
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT				MJ				MK				ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers								IU				MM				MN	70 520			MO			
		Matériel de transport								IV				MP				MQ				MR			
		Matériel de bureau et mobilier informatique								IW				MS	26 017			MT	116 790			MU			
		Emballages récupérables et divers *								IX				MV				MW				MX			
	Immobilisations corporelles en cours								MY				MZ				NA				NB				
	Avances et acomptes								NC				ND				NE				NF				
	TOTAL III								IY				NG	26 017			NH	187 310			NI				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ				ØU				M7				ØW				
	Autres participations								IØ				ØX				ØY				ØZ				
	Autres titres immobilisés								II				2B				2C				2D				
	Prêts et autres immobilisations financières								I2				2E	1 300			2F	5 743			2G				
	TOTAL IV								I3				NJ	1 300			NK	5 743			2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4				ØK	27 317			ØL	734 274			ØM					

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 30/09/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
TOTAL I									
Autres immobilisations incorporelles		PE	38 268	PF	842	PG		PH	39 110
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	25 723	QE	4 302	QF		QG	30 024
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	85 134	QM	13 578	QN	26 017	QO	72 695
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	110 856	QV	17 880	QW	26 017	QX	102 719
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	149 125	ØP	18 722	ØQ	26 017	ØR	141 829

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres Immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obli- gations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	157 049	6U	25 736	6V	33 012	6W	149 774
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	157 049	TY	25 736	TZ	33 012	UA	149 774
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	157 049	UB	25 736	UC	33 012	UD	149 774
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	25 736	UF	33 012				
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l' entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	5 743	UV		UW	5 743			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	179 504					179 504		
	Autres créances clients	UX	440 757		440 757					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	31 984		31 984				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 930		3 930				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP	29 505		29 505				
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	12 060		12 060					
	Charges constatées d'avance	VS	26 520		26 520					
	TOTAUX		VT	730 002	VU	544 755	VV	185 247		
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
RENVIS	(1)	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG							
			à plus d'1 an à l'origine	VH	111 845	41 651	70 194				
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	35 170	35 170						
		Personnel et comptes rattachés	8C	114 680	114 680						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	78 655	78 655						
		Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E							
			Taxe sur la valeur ajoutée	VW	120 804	120 804					
			Obligations cautionnées	VX							
			Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	14 633	14 633					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	81 277	81 277						
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	11 485	11 485						
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L	416 000	416 000						
TOTAUX		VY	984 550	VZ	914 356	70 194					
	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	50 856	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COM		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N, clos le : 30/09/18	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération de l'exploitant ou des associés de son conjoint					WA 182 124	
	moins part déductible*					WB	
	à réintégrer :					WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WE 6 268	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					WF 5 438	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WG 830	
	Amendes et pénalités					WH	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XI	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					XL 58 761	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Moins-values nettes à long terme		{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux à 0 %				Y1	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				Y3	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						WR 247 188	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WS	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV	
		- imposées au taux de 0 %				WH	
		- imposées au taux de 19 %				WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
		Autres plus-values imposées aux taux de 19 %				I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	
Produit net des actions et parts d'intérêts :						XA	
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.					ZY	
	Majoration d'amortissement*					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						XG 42 867	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	204 321	XH 42 867	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	204 321	XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD



**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise		SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis A1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI *				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *					
				8X	8Y
				8Z	9A
				9B	9C
Provisions pour dépréciation *					
				9D	9E
				9F	9G
				9H	9J
Charges à payer					
				9K	9L
				9M	9N
				9P	9R
				9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN	YO
				↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS**(art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise																		SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE						Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie							OC				AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves				ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie							OD		158 726			Dividendes				ZD	8 726							
	Prélèvements sur les réserves							OE					Autres répartitions				ZE	150 000							
													Report à nouveau				ZF								
	TOTAL I							OF		158 726			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II				ZG								
																		ZH		158 726					
RENSEIGNEMENTS DIVERS																		Exercice N :							
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail) J7														YQ										
	- Engagements de crédit-bail immobilier														YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus														YS										
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance														YT	6 064									
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										56 138				XQ	61 254									
	- Personnel extérieur à l'entreprise														YU										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)														SS	12 288									
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages														YV										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										7 019				ST	157 568									
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052														ZJ	237 173									
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE														YW	3 925								
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS														9Z	25 916								
Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052														YX	29 841										
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée														YY	333 888									
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations														YZ	38 237									
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *														OB	738 807									
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *														OS										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *														ZK										
	- Numéro de centre agréé * XP																Si oui cocher 1 sinon 0. ZR								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice														RG										
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies														RH										
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA									Plus-values à 15 % JK				Plus-values à 0 % JL											
										Plus-values à 19 % JM				Imputations JC											
	Groupe : résultat d'ensemble. JD									Plus-values à 15 % JN				Plus-values à 0 % JO											
										Plus-values à 19 % JP				Imputations JF											
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH									N° SIRET de la société mère du groupe JJ															

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)



Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	ROUTEUR COOL	747	747		
	2	PORTS ET CARTE RE	636	636		
	3	UC serveur de scanner e	755	755		
	4	PC stockage scan fact + i	1 327	1 327		
	5	AGIRIS : Serveur + inst	20 176	20 176		
	6	ASUS : ord. Portable	681	681		
	7	ASUS : 2 ord. INTEL E	1 014	1 014		
	8	ASUS : 1 ord. portable	681	681		
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE			Formulaire déposé au titre de l'IR		EU		Néant ☒ *		
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)									
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie								
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)								
	sur 10 ans								
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)								
TOTAL 1									
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer				
	sur 3 ans au titre de	N-1							
		N-2							
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1							
		N-2							
		N-3							
		N-4							
		N-5							
		N-6							
		N-7							
		N-8							
TOTAL 2									
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.									
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)									
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer				
TOTAL									

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10182*23

15

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)
RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE		Néant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :			
Exercice ouvert le : 01/10/2017		et clos le : 30/09/2018	
Durée en nombre de mois		1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 685 940	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	1 685 940	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	31	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	4 000	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	4 031	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	36 821	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	145 971	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	81	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	182 873	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 507 098	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	1 507 098	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	1 685 940	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Période de référence	GY	0 1 / 1 0 / 2 0 1 7	
Date de cessation	HR	3 0 / 0 9 / 2 0 1 8	
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :	YP	24	
dont apprentis	YF	2	
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			



(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

300918

N° SIRET

4139893100011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie)

16 avenue Bergoide

CODE POSTAL

60550

VILLE

VERNEUIL EN HALATTE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

4795

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

205

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination TIBEMA

N° SIREN (si société établie en France) 515067825 % de détention 54.2800 Nb de parts ou actions 2 714.00

Adresse : N° 16 Voie Avenue de Bergoide

Code Postal 60550 Commune VERNEUIL EN HALATTE Pays France

Forme juridique SARL Dénomination C&C CONSEIL ET COMPTABILITE

N° SIREN (si société établie en France) 808353528 % de détention 41.6200 Nb de parts ou actions 2 081.00

Adresse : N° 4 Voie RUE DE LA COLONNE

Code Postal 60500 Commune VINEUIL-SAINT-FIRMIN Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Pays

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA





Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300918

N° SIRET : 41398931000011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie) 16 avenue Bergoide

CODE POSTAL 60550

VILLE

VERNEUIL EN HALATTE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2018

SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1ER MARS 2019

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 2018, s'élevant à 182 123.96 €, de la manière suivante :

A titre de dividendes : 150 000.00 €,
Soit 30.00 € par part.

Le solde : 32 123.96 €,
En totalité au compte « Autres réserves ».

Ce dividende serait payé au siège social à compter de ce jour.

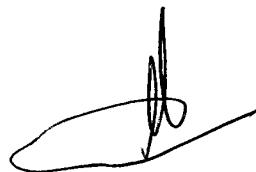
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est précisé que le montant distribué est éligible à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 -3-2° du C.G.I.; ceci sans préjudice de l'application du régime fiscal propre à chaque bénéficiaire.

La présente distribution entraîne pour les personnes physiques une retenue à la source de 17,20 % sur les dividendes versés correspondant aux prélèvements sociaux, ainsi qu'un prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80 % lesquels seront versés par la société au Trésor Public dans les délais légaux.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Distribution globale	Dividende unitaire	Abattement fiscal unitaire (Personne physique uniquement)
2016/2017	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €
2015/2016	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €
2014/2015	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €

Certifié conforme
La Cogérante,
Mme Céline VILLIERS-FOURNET



ALATA EXPERTISE COMPTABLE**AL.EX.CO**

*Société à responsabilité limitée au capital de 150 000.00 €
Siège social : 16, Avenue de Bergoide - 60 550 VERNEUIL EN HALATTE
413 989 310 R.C.S. de COMPIEGNE*

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1ER MARS 2019

I. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 2018, s'élevant à 182 123.96 €, de la manière suivante :

A titre de dividendes : 150 000.00 €,
Soit 30.00 € par part.

Le solde : 32 123.96 €,
En totalité au compte « Autres réserves ».

Ce dividende sera payé au siège social à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est précisé que le montant distribué est éligible à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 -3-2° du C.G.I.; ceci sans préjudice de l'application du régime fiscal propre à chaque bénéficiaire.

La présente distribution entraîne pour les personnes physiques une retenue à la source de 17,20 % sur les dividendes versés correspondant aux prélèvements sociaux, ainsi qu'un prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80 % lesquels seront versés par la société au Trésor Public dans les délais légaux.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Distribution globale	Dividende unitaire	Abattement fiscal unitaire (Personne physique uniquement)
2016/2017	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €
2015/2016	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €
2014/2015	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €

CE



[Signature]

II. RESOLUTION VOTEE :

Lors de l'assemblée du 1er mars 2019, les associées ont voté la résolution ci-dessus dans son texte intégral.

**Certifié conforme
La Cogérante,
Mme Céline VILLIERS-FOURNET**

